



Pū Ti'aauraa e Faaineineraa Tōro'a

République française
Polynésie française

Arrêté n° 2023 – 046 du 03 octobre 2023

**Fixant la liste d'aptitude des examens professionnels du cadre d'emplois
« application » de la spécialité « administrative »
de la fonction publique communale au titre de l'année 2023.**

Le Président du Centre de gestion et de formation

- Vu** la loi organique n°2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n°2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu** l'ordonnance n°2005-10 du 04 janvier 2005 modifiée portant statut général des fonctionnaires des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ainsi que de leurs établissements publics administratifs ;
- Vu** le décret n°2011-1040 du 29 août 2011 fixant les règles communes applicables aux fonctionnaires des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ainsi que de leurs établissements publics administratifs ;
- Vu** l'arrêté du Haut-commissaire de la République n°1118 DIPAC du 5 juillet 2012 modifié fixant le statut particulier de cadre d'emplois « application » ;
- Vu** l'arrêté du Haut-commissaire de la République n° 1775 DIRAJ/BAJC du 17 décembre 2015 modifié fixant les modalités d'organisation et les épreuves des examens professionnels prévus aux articles 14, 15 et 16 de l'arrêté n°1118 DIPAC du 5 juillet 2012 modifié fixant le statut particulier du cadre d'emplois « application » ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du CGF n°13-2021 portant approbation du programme triennal d'organisation des concours et des examens professionnels de la fonction publique communale de 2021 à 2023 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du CGF n°20-2022 du 16 décembre 2022 approuvant l'ouverture au titre de l'année 2023 des examens professionnels pour l'accès aux grades du cadre d'emplois « application » des spécialités administrative et technique de la fonction publique communale ;
- Vu** l'arrêté du Président du CGF n°2022-081 du 16 décembre 2022 portant ouverture des examens professionnels pour l'accès aux grades du cadre d'emplois « application » des spécialités « administrative » et « technique » de la fonction publique communale ;
- Vu** l'arrêté du Président du CGF n°2023-015 du 27 mars 2023 portant nomination des membres du jury des examens professionnels ouverts au titre de l'année 2023 pour l'accès aux grades d'adjoint et d'adjoint principal du cadre d'emplois « application » de la spécialité administrative de la fonction publique communale ;
- Vu** l'arrêté du Président du CGF n°2023-020 du 05 avril 2023 fixant la liste des candidats admis à concourir aux épreuves des examens professionnels pour la spécialité administrative dans les cadres d'emplois « application » et « exécution » de la fonction publique communale ;

- Vu** le règlement général des examens professionnels de la fonction publique communale adopté par le conseil d'administration du Centre de gestion et de formation le 30 mars 2021 ;
- Vu** le procès-verbal du 31 juillet 2023, déclarant la liste des candidats admissibles à concourir aux épreuves d'admission ;

Considérant que les épreuves d'admission des examens professionnels relevant du cadre d'emplois « application » se sont déroulées du lundi 18 au mardi 19 septembre 2023 à Tahiti ;

Considérant que les membres des jurys du cadre d'emplois « application » de la spécialité « administrative » ont été appelés le 03 octobre 2023 à valider la liste d'aptitude des candidats admis aux examens professionnels par grade.

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Les candidats dont les noms figurent sur la liste d'aptitude annexée au présent arrêté au titre de l'année 2023, relevant du cadre d'emplois « application » de la spécialité « administrative » de la fonction publique communale, sont déclarés admis par ordre alphabétique à l'accès aux grades précités.

Article 2 :

Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la Polynésie française, sur le site internet du Centre de gestion et de formation et affiché dans les locaux du Centre de gestion et de formation.

Article 3 :

Conformément aux dispositions de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de la Polynésie française peut être saisi par voie de recours formé contre le présent arrêté, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application de Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Durant ce délai, un recours gracieux peut être exercé auprès du Président du Centre de gestion et de formation. Ce recours interrompt le délai du recours contentieux qui ne courra à nouveau qu'à compter de la réception d'une réponse, étant précisé qu'un défaut de réponse dans un délai de deux mois vaut décision de rejet.

Article 4 :

Le directeur du Centre de gestion et de formation est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal Officiel de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 03 OCTOBRE 2023



Le Président
M. René TEMEHARO - PAHUIRI



République française
Polynésie française

Pū Ti'aauraa e Faaineineraa Tōro'a

ANNEXE
DE L'ARRÊTÉ N° 2023 – 046 DU 03 OCTOBRE 2023

SPÉCIALITÉ « ADMINISTRATIVE »
CADRE D'EMPLOIS « APPLICATION »
- SESSION 2023 -

LISTE D'APTITUDE FIXANT LES CANDIDATS ADMIS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

Accès au grade d'adjoint par avancement de grade
(3 candidats)

N° dossier	NOM	Prénom usuel	Autres prénoms
5030301	ARIHOHOA	Astrid	
5865649	PIRITUA	Léontine	
3759352	TEHEIURA	Pamela	Titaina

Accès au grade d'adjoint principal

1) par avancement de grade
(22 candidats)

N° dossier	NOM	Prénom usuel	Autres prénoms
4527001	BUCHIN	Vaipua	Valérie
7630952	FATUMA	Ilona	Vahinehau
7766521	GUILLOTS	Mireille	Moeata
9295896	HAUBERT	Taraina	Françoise, Clotilde
1931250	HOROI	Maimiti	Henriette, Nancy
P9477182	LAU-FAT	Tania	
1948085	LE GUEN-DEVILLE	Floriane	Teioatua, Marie-Jeanne
8500838	PAEPAETAATA	Florian	Jeha, Manuarii
P8668139	PAU	Teui	
2256650	POPOVICH	Riccardo	Teragiheikapu
1178391	PUCHON	Tiffany	Marie-Reine, Moeta

Suite de l'annexe de l'arrêté n°2023 - 046 du 03 octobre 2023 fixant la liste d'aptitude des examens professionnels du cadre d'emplois « application » de la spécialité administrative de la fonction publique communale.

N° dossier	NOM	Prénom usuel	Autres prénoms
8392565	TAAE	Paul	
P1079843	TAMAHAHE	Vaihiarii	Kyle
P6107237	TAUAPAOHU	Ludmina	Tahiapoo
8135064	TCHONG TAI	Rautea	Milton
8818483	TETARIA	Heimata	Honorine
P4155830	TUANUA	Meiki	Germain
6754045	TUUHIA	Mahinanui	Miranda, Stellina
6608252	VAIRAAROA	Urahei	
5465290	VALENTIN	Laina	Tahia
9102227	WHITE	Kenny	Ruita
3735639	WONG-SANG	Anastasia	Miriama

2) par avancement et changement de spécialité
(1 candidat)

N° dossier	NOM	Prénom usuel	Autres prénoms
3009641	ARIITAI	Barbara	Hinavai

3) par changement de spécialité
(1 candidat)

N° dossier	NOM	Prénom usuel	Autres prénoms
5843692	PANAI	Briscoe	